

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	Rubber Cement
Autres moyens d'identification	
Synonymes	Tube Repair Patch Kit, Tube Patch Kit w/ Levers Tire Tackle Kit 22 pc., Tire Plug Kit w/ Pistol Grip Handle, Tire Plug Kit w/ T-Handle, Tube Patch Kit w/ Glue, Tire Repair Plugs 30 pk., Tire Repair Plugs w/ Glue 5 pk., Tire Tackle Kit 54 pc., Tire Plug Kit w/ Pencil Gauge, Rubber Cement, Carded Tube, Rubber Cement, Brush Top Can, AM Rubber Cement
	Article number(s): 20134, 24010, 24011, 24017, 24018, 24034, 24035, 24041, 24042
Usage recommandé	Adhésifs
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant	
Nom de la société	ITW Permatex Canada
Adresse	35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, ON L7G 0C6 Canada
Téléphone	1-905-693-8900
Courriel	literature.canada@permatex.com
Numéro de téléphone d'urgence	1-877-504-9352
Fournisseur	Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 2
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
	Cancérogénicité	Catégorie 1B
	Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
	Danger par aspiration	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention	<p>En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).</p> <p>EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous vous sentez mal.</p> <p>EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS faire vomir.</p> <p>EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.</p>
Stockage	<p>Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement.</p> <p>Garder sous clef.</p> <p>Tenir au frais.</p>
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole)		64742-89-8	60
Heptane		142-82-5	24
n-Heptène		25339-56-4	12
Octane		111-65-9	4

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous vous sentez mal.
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	<p>L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.</p> <p>Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements.</p> <p>Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.</p> <p>Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs.</p>
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	<p>EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible).</p> <p>S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.</p>

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Liquide et vapeurs très inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter une exposition prolongée. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver soigneusement après manipulation. When handling, do not eat, drink or smoke.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	500 ppm
	MPT	400 ppm
Octane (CAS 111-65-9)	MPT	300 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	2050 mg/m3
		500 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
	MPT	1640 mg/m ³ 400 ppm
Octane (CAS 111-65-9)	MPT	1400 mg/m ³ 300 ppm
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (CAS 64742-89-8)	MPT	1590 mg/m ³ 400 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	500 ppm
	MPT	400 ppm
Octane (CAS 111-65-9)	MPT	300 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	500 ppm
	MPT	400 ppm
Octane (CAS 111-65-9)	MPT	300 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	500 ppm
	MPT	400 ppm
Octane (CAS 111-65-9)	MPT	300 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	2050 mg/m ³ 500 ppm
	MPT	1640 mg/m ³ 400 ppm
Octane (CAS 111-65-9)	LECT	1750 mg/m ³ 375 ppm
	MPT	1400 mg/m ³ 300 ppm
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (CAS 64742-89-8)	MPT	1590 mg/m ³ 400 ppm

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés S'assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes protectrices

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Visqueux Liquide
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Incolore
Odeur	Solvant
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 35 °C (> 95 °F)
Point d'éclair	-9.0 °C (15.8 °F)
Vitesse d'évaporation	3.1
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	1.3 %
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	60 hPa @ 20°C
Densité de vapeur	3.5 @ 20°C
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Pas disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Densité	0.70 g/cm ³ @ 20°C
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Peut réagir avec les matières incompatibles.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Peau	Provoque une irritation cutanée.
Yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.
 Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements.
 Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Effets narcotiques.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Heptane (CAS 142-82-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures, HCHA
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 73.5 mg/L, 4 heures, ECHA > 29.3 mg/L, 4 heures, ECHA 103 mg/L, 4 heures, HSDB
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg, ECHA
n-Heptène (CAS 25339-56-4)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, Gelest, Inc
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	8050 ppm, 4 h, Gelest, Inc
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg, Gelest, Inc
Octane (CAS 111-65-9)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures
	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 24.9 mg/L, 4 heures 25250 mg/l/4h
<i>Orale</i>		
DL50	Pas disponible	
	Rat	> 5000 mg/kg
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (CAS 64742-89-8)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 6000 mg/kg, 24 heures, ECHA > 3750 mg/kg, 24 heures, ECHA > 3000 mg/kg, 24 heures, ECHA > 2000 mg/kg, ECHA > 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA > 1900 mg/kg, 24 heures, ECHA

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
<i>Inhalation</i> CL50	Rat	> 8530 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 7970 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 7630 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 7300 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5830 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5740 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5610 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5470 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5300 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5280 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5260 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5250 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5240 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5220 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5200 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5170 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5160 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5100 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5080 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5050 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5040 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5020 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5000 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 4980 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 4970 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 4420 mg/m ³ , 4 heures, ECHA > 5.4 mg/L, 4 heures, ECHA > 5.1 mg/L, 4 heures, ECHA > 5.1 mg/L, 4 heures, ECHA > 5 mg/L, 4 heures, ECHA > 5 mg/L, 4 heures, ECHA >= 5060 mg/m ³ , 4 heures, ECHA
<i>Orale</i> DL50	Rat	> 7000 mg/kg, ECHA > 6000 mg/kg, ECHA > 5570 mg/kg, ECHA > 5200 mg/kg, ECHA > 5000 mg/kg, ECHA > 4800 mg/kg, ECHA > 4500 mg/kg, ECHA > 25 ml/kg, HSDB 14063 mg/kg, ECHA 6620 mg/kg, ECHA 5800 mg/kg, ECHA 5390 mg/kg, ECHA 4820 mg/kg, ECHA
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.	

Minutes d'exposition	Pas disponible.
Indice d'érythème	Pas disponible.
Valeur d'un œdème	Pas disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant	
Octane (CAS 111-65-9)	Irritant
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Peut provoquer somnolence et des vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Données écotoxicologiques			
Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Heptane (CAS 142-82-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Tilapia Mozambique (Tilapia mossambica)	375 mg/L, 96 heures
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (CAS 64742-89-8)			
Algues	IC50	Algues	4700 mg/L, 72 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	2.7 - 5.1 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	8.8 mg/L, 96 heures
			8.8 mg/L, 96 heures
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.		
Potentiel de bioaccumulation			
Mobilité dans le sol			
Mobilité générale	Aucune donnée disponible.		
Autres effets nocifs	Pas disponible.		
	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
--	---

Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
--------------------	---

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN133
Appellation réglementaire adéquate	ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable
Nom technique	Heptane
Nom technique	n-Heptène
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.
--------------------------------------	---

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'identification

Heptane (CAS 142-82-5)	1 TONNES
Octane (CAS 111-65-9)	1 TONNES
Solvant naphta aliphatique léger (pétrole) (CAS 64742-89-8)	1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT	Contrôlé
-------------------------	----------

Règlements internationaux

Inventaires

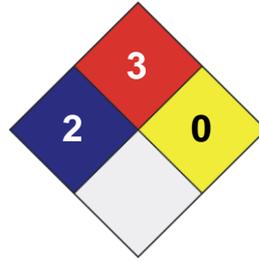
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	*	2
Inflammabilité		3
Danger physique		0
Protection individuelle		X



Date de publication

30-Novembre-2017

Date de la révision

30-Novembre-2017

Version n°

01

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021